



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

■ ■ ■ ■ ■ UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

VOLS PAR DISTRACTION DANS LES STATIONNEMENTS COMMERCIAUX

Gatineau, le 31 octobre 2019 – Le 24 octobre dernier, les policiers de la Sûreté du Québec, du poste de la MRC d'Argenteuil ont procédé à l'arrestation de deux personnes relativement pour une tentative de fraude survenue dans le stationnement d'un commerce de l'Avenue Bethany, à Lachute. Les hommes âgés de 43 et 39 ans, de la région de Toronto ont été arrêtés puis libérés sur sommation et devraient revenir devant la justice à une date ultérieure où ils pourraient faire face à des accusations de fraude.

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent mettre en garde la population contre le stratagème de vol par distraction dans les stationnements de magasins à grande surface.

Le stratagème consiste à ce qu'un ou des suspects entrent en contact avec une personne et tentent de la distraire en utilisant divers moyens, afin de commettre un vol sur elle ou dans son environnement immédiat. Les suspects ciblent l'argent, les cartes financières et les documents d'identité.

Voici quelques exemples de distraction :

- On vous interpelle alors que vous êtes à pied. On vous propose un bijou en le mettant sur vous et on profite de l'occasion pour voler des objets dans votre sac à main ou sur vous (ex. : votre portefeuille).
- On vous interpelle en prétextant que vous avez échappé de l'argent. Lorsque vous procédez à la vérification de votre portefeuille, le suspect dépose le billet de banque « prétendument manquant » sur votre portefeuille et subtilise une ou des cartes financières.
- On vous interpelle alors que vous êtes au volant de votre voiture stationnée, prétextant avoir besoin d'aide en vous présentant une carte routière, ou en vous montrant un billet de banque au sol que vous auriez prétendument échappé ou encore en désignant un portefeuille au sol qui pourrait vous appartenir. Dès que vous sortez du véhicule, un complice entre alors du côté passager pour subtiliser vos cartes de paiement (ex. : un sac à main laissé à la vue).

- Les suspects se positionnent près d'une victime aux caisses libre-service de magasins afin de mémoriser le numéro d'identification personnel (NIP) de sa carte de paiement pour ensuite suivre la victime jusqu'à son véhicule. La distraient en l'interpellant pour qu'elle sorte de son véhicule afin d'y voler ses cartes de paiement.

Afin d'éviter ces situations, voici quelques consignes de sécurité :

Si vous êtes interpellé par un inconnu à pied :

- sachez que vous n'avez aucune obligation d'interagir avec un inconnu;
- gardez une bonne distance avec le demandeur;
- Prenez connaissance de votre environnement (y a-t-il d'autres personnes autour de vous?);
- Validez la demande;
- Ne laissez pas l'inconnu vous toucher sous aucun prétexte;
- Ne jamais exposer son portefeuille ou tout autre objet personnel devant un inconnu.

Son insistance vous fait craindre pour votre sécurité? Alertez un gardien de sécurité, communiquez avec votre service de police ou signalez votre besoin d'aide à une personne présente auprès de vous.

Si vous êtes interpellé par un inconnu au volant de votre véhicule :

- Demeurez dans votre véhicule, verrouillez vos portières et baissez légèrement votre vitre;
- Prenez connaissance de votre environnement (y a-t-il d'autres personnes autour de vous?);
- Validez la demande (êtes-vous en possession de tous vos effets personnels?);
- Dans le doute, sachez que vous n'avez aucune obligation d'interagir avec un inconnu. Proposez-lui de vous remettre l'objet à travers l'ouverture de la vitre de votre portière. En cas de refus d'obtempérer, questionnez-vous car c'est probablement une arnaque.

Son insistance vous fait craindre pour votre sécurité? Klaxonnez pour attirer l'attention ou quittez les lieux. Communiquez avec votre service de police et pour toute urgence, composez le 911